

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Lutte contre la corruption : le rapport de la CNLCEI remis aux sénateurs

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

HARO sur la corruption ! Tel est le combat mené par les autorités gabonaises, notamment par le truchement de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI), à la tête de laquelle se trouve Nestor Mbou. Pour joindre la parole à l'acte, les "gendarmes anti-corruption" ont remis le fruit de leurs investigations aux sénateurs, lors de la dernière séance plénière, dirigée par la présidente de ladite institution, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou. Concrètement, le document remis aux membres de la deuxième chambre du Parlement n'est autre que le rap-

port annuel de l'exercice écoulé sur l'enrichissement illicite et la corruption. Lequel rapport comporte deux grandes parties : la première présentant les missions de la Commission; tandis que la seconde revient sur le travail d'investigations effectué.

Pour ainsi coller aux prescriptions et autres exhortations légales, invitant la CNLCEI à dresser un rapport annuel d'activité et par la même occasion le ventiler au sein des différentes institutions gabonaises, Nestor Mbou, président de la CNLCEI, s'est donc plié à cet exercice pédagogique. Objectif : éclairer la lanterne des sénateurs en matière de lutte contre la corruption. Occasion pour le patron de la CNLCEI de revenir sur les particularités du rapport déposé

et destiné à l'évaluation de la politique publique inhérente à la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.

Au titre du travail accompli, le "magistrat financier" n'a pas manqué de mettre en exergue le bien-fondé, mais surtout la portée des récentes campagnes de sensibilisation, particulièrement dans les provinces du Moyen-Ogooué et du Woleu-Ntem. Non sans ajouter les deux journées nationales consacrées à la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, organisées en 2019 et 2020. Par ailleurs, le patron de la CNLCEI a également rappelé aux sénateurs leur obligation de se soumettre à la procédure de déclaration de biens, trois mois après leur prise de fonction.



Photo: Ngoubil Gaston

Le président de la Commission nationale de la lutte contre l'enrichissement illicite, Nestor Mbou, remettant le rapport d'activité de son institution à la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou.

Bonne gouvernance : Eugène Mba et les siens sensibilisés

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LA caravane de sensibilisation aux mécanismes de lutte contre la corruption se poursuit auprès des collectivités locales. Hier, c'était au tour des responsables du Conseil municipal de la commune de Libreville de recevoir le ministre de la Promotion de la Bonne gouvernance, Francis Nkea-Ndzigue qu'accompagnait l'Autorité nationale de vérification et d'audit (Anavea). Eugène Mba, maire de Libreville, reconnaît ainsi que l'institution dont il a la charge n'est point épargnée par la corruption, "ce mal pernicieux aux effets nocifs". Et de saluer cette sensibilisation qui aidera à renforcer les efforts "que nous avons décidé de déployer en matière de bonne gouvernance, au sein de cette administration locale mais aussi pour contribuer à suivre l'implémentation d'un nouvel état d'esprit en ce lieu". Et Nkea-Ndzigue de rappeler qu'une telle opération ne peut se réaliser que si les acteurs que



Photo: HNM

Sensibilisation aux mécanismes de lutte contre la corruption à l'Hôtel de Ville de Libreville.

sont les exécutifs locaux font preuve de responsabilité et d'exemplarité. Pour le membre du gouvernement, le détournement de deniers publics ne se résume pas à sortir de l'argent dans une caisse. Certains comportements le sont aussi. Nkea Ndzigue n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour tancer les membres du Conseil municipal sur des pratiques qu'eux-mêmes et leurs agents multiplient et qui sont constitutifs de corruption. Non sans rappeler que pour lutter contre ce fléau, la démarche du chef de l'État et

celle du gouvernement repose sur trois piliers : la pédagogie, étape actuelle, la sanction (pénale et disciplinaire) et le contrôle. Concernant notamment le pilier contrôle, Benjamin Mba Ngue-ma, vérificateur à l'Anavea, en a touché un mot. Il a indiqué les missions (audit, vérification et évaluation économique et financière) de cet organisme, son mode de saisine (autosaisine, autorités des collectivités...). Non sans préciser que l'Anavea n'est pas une juridiction comme la Cour des comptes, "elle effectue des contrôles administratifs".

Entre nous soit dit

Ah ! Cette France qui nous aime tant...

FACE à une étrange communauté conspiratrice atteinte de complotite aiguë, qui a fait du Gabon bashing son fonds de commerce, soit pour se mousser et exister pour les uns ; tandis que pour les autres c'est une occasion inespérée de se rabibocher une audience aléatoire à peu de frais. Ce théâtre d'ombres cache mal le ressentiment de nos amis gaulois depuis que le Commonwealth est évoqué. N'importe quelle titraile accrocheuse se révèle vendeuse, dès que l'on s'attaque à l'eldorado équatorial. Disons-le simplement, la France digère mal notre souveraineté. Et comme nous avons jeté aux orties l'infamant statut de chasse gardée, alors les chiens sont lâchés. Il y a fort longtemps que nous sommes revenus de nos illusions sur cette France officielle. Non pas que nous nous étonnions de cette table ouverte en permanence, et offerte aux supposés opposants. Lesquels vont de leur hargne et rancœur déverser leurs billevesées sur les dirigeants du Gabon. Mais de là à ce que les canaux de communication de la France officielle leur servent de relais d'amplification, il apparaît une collusion évidente. Surtout que l'on ne nous fasse pas l'offense d'ergoter sur l'indépendance des rédactions de TV5, RFI ou de France 24 qui sont des médias appartenant au quai d'Orsay. L'implication toute prépondérante de la cellule africaine de l'Élysée sous la supervision de Franck Paris y est incontestable. Nous voulons dire ici à tout ce beau monde de ne pas nous la faire à l'envers, car nous savons que le choix des sujets tout comme celui des invités des différentes rédactions aux ordres est validé par la direction Afrique et Océan indien du ministère français des Affaires étrangères. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas cette cabale ignominieuse et désespérée qui viendra brider notre volonté de choisir et de diversifier nos partenariats. Le Commonwealth, aujourd'hui et d'autres demain. L'intrusion abrupte, inélégante et discourtoise, au mépris de toutes les précautions d'usage, qui ont cours dans la sphère diplomatique vient confirmer que les mis en cause par les juridictions gabonaises étaient en fait des chevaux de Troie d'une certaine France. Comment comprendre que les prévenus se réclament et revendiquent leur appartenance à la communauté nationale ? Et voilà curieusement que les autorités françaises en font des fils de Marianne. Nous disons que cette pression sournoise et désobligeante qui s'apparente à une vassalisation n'aura aucune prise et sera de nul effet sur le Gabon souverain. Nous affirmons que le temps des complexes a vécu, et que la servitude est à jamais enterrée. Bassé !

Teddy OSSEY*